

Nouveau projet de territoire

13 janvier 2011



christian.davias@orange.fr

Contribution de Christian DAVIAS

Démocratie et territoires

Intercommunalité et suffrage universel : réflexions en dehors des sentiers battus

Qu'on le veuille ou non, il y aura toujours un décalage entre les instances de coopération intercommunales et l'idée que l'on se fait de la légitimité de leurs représentants.

En effet, aujourd'hui nous nous posons la question de la légitimité démocratique des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et le sentiment majoritaire se cristallise sur une indispensable élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires.

Or, deux arguments peuvent venir contredire cette quasi certitude :

— Premièrement, les EPCI sont de formidables outils de coopération intercommunale, solidarité renforcée par des dispositions consensuelles comme à Nantes Métropole, pour que les Maires des communes concernées soient tous en position de vice-Président.

Ce transfert de légitimité des communes vers le conseil communautaire porte bien en lui la garantie d'un vote démocratique exprimé localement par les citoyens.

En outre, cette fusion entre les mandats locaux des Maires et les décisions à prendre dans le cadre des compétences étendues des EPCI, sert bien la démocratie locale et présente l'avantage de modérer les débats idéologiques et les positions de principe lors du vote des budgets, car toutes les communes puisent dans la même assiette.

— Deuxièmement, et c'est notre réflexion actuelle, le développement urbain et les enjeux internationaux, font évoluer les territoires. Alors, on peut penser qu'une fois les EPCI dotés d'élus au suffrage universel direct, la même question se posera pour les échelles de gouvernance qui ne manqueront pas de venir enrichir le mille-feuilles de nos instances.

Une fois de plus, le principe de substitution sera aux commandes de ces nouvelles supra intercommunalités comme on le constate pour les SCOTs.

Je ne pense pas que la multiplication des élections directes facilite réellement l'efficacité ni la transparence attendue par les citoyens. La légitimité du niveau municipal me paraît plus appropriée, pour peu que les candidats intègrent dans leurs programmes, ceux des intercommunalités au sein desquelles ils représenteront leur commune.